

Compte rendu du comité directeur du 11 septembre 2020

Présents : Robert Dumez, Dominique Leblond, Dominique MAS, Claire Waïss

Excusé : Laurent Spagnesi, **Absent :** Bruno Roualet

1. Point sur la VA

805 licences au 31.08.2020 contre 809 en 2019.

2 clubs sont en attente de création : St André les Vergers et Nogent sur Seine. Ils ont reçu les documents du comité.

Le projet du club de Nogent serait axé en priorité sur la **Rando Santé Bien-Etre**. Ils n'ont pas d'adhérents du tout et pense lancer leur campagne dès le dépôt des statuts et sa publication au JO. Ils n'ont pas du tout de ressources pour se lancer et ne peuvent pas obtenir l'aide fédérale pour la création dans un nouveau bassin de vie car le club US rando de Villenauxe est déjà affilié. Demander une subvention à la mairie de Nogent est compliquée d'une part car la liste des élus aux dernières élections a été annulée par arrêté préfectoral, de nouvelles élections vont avoir lieu. D'autre part il existe un club de rando classique non affilié assez important et très présent, déjà très soutenu par la mairie et l'entreprise Soufflet. Claire propose que le comité puisse apporter une aide financière de 200€ afin d'aider ce club. Cette proposition est validée par le comité directeur.

La sur-cotisation 2020 du comité 10 : le comité a pris la décision à l'unanimité de ne pas appliquer pour cette rentrée la facturation de 40€ et ainsi d'alléger la trésorerie des clubs. La décision pour 2021 sera soumise à notre prochaine AG. Dominique L doit aviser les clubs lors de la réunion du 17 septembre avec un rappel par email.

Licence comité : contrôler sur la base documentaire si un courrier de relance a été initié pour le renouvellement de l'adhésion 2020/2021.

Facturation des membres associés : préparer l'envoi des factures au prix validé en AG de 140€. Dominique L et Robert s'en chargent.

Réunion des dirigeants des clubs le 17 septembre à Arcis : tout est prêt pour accueillir les participants à partir de 9h, une trentaine de personnes devraient être présentes. Rentrée gagnante en est le thème principal, nous devons accompagner nos clubs pour le lancement de la nouvelle saison. Dominique L et Claire ont participé à une présentation teams fédérale sur ce sujet.

Apporter masques et gel pour mettre à disposition et appliquer les règles sanitaires.

Certificat d'honorabilité : nouvelle mesure imposée par le Ministère des Sports, 2 décrets sont sortis. Tous les clubs doivent inscrire sur le site fédéral lors de l'enregistrement des licences les membres bénévoles actifs ainsi que leurs animateurs. Le club doit garder l'attestation signée par les personnes déclarées. Il en est de même pour les comités ! Les clubs ont été avisés le 30 juillet dernier.

2. Point sur les finances :

Robert informe qu'il n'a toujours pas la signature. Dominique vient de recevoir un dernier document à remplir pour enfin autoriser notre trésorier à assurer son travail.

Vente des titres : lors de leur dernière rencontre avec la banque courant juillet Dominique L et Robert ont passé l'ordre de vendre les titres, décision en suspens depuis très longtemps mais prise et classée.

Subventions : DL prépare avec Robert la demande auprès du conseil départemental selon la convention signée pour l'entretien de nos sentiers le point le plus important plus une aide pour le fonctionnement pour un dépôt la fin de ce mois autour de 7800€.

3. USEP le 27 septembre et 2 octobre

Dominique L, Dominique M plus Claire participeront au balisage et débalisage faute de participants autres bénévoles. Une réunion est prévue avec le responsable Mr Hadj SEREND.

4. Point commission Sentiers-Itinéraires

Le conseil départemental représenté par Bérangère Marchand cheffe de service auprès de Ph. Pichery et Bastien Blanchard du CDT (qui quitte ses fonctions ce jour, remplacé par Antoine Lequy) ont eu plusieurs réunions avec Dominique L et Dominique M. La remise à plat du PDIPR est en bonne voie de réhabilitation. Il y a un énorme travail à mettre en œuvre. Notre rôle est primordial nous sommes les référents dans ce domaine. Nous avons retenu de ces entretiens qu'une aide financière importante pourrait nous être accordée. Toutefois Dominique L a argumenté que nous n'avons pas de salarié et que la tâche est assez conséquente. Une proposition de partage de salarié nous a été suggérée. Nous devons avancer sur cette démarche et estimer la durée et surtout faire une fiche de poste pour mener à bien cette mission. Un courrier émis par le Conseil départemental à tous les maires est en préparation pour déterminer les PR existants. Nous souhaitons participer très activement (numériser et labeliser) à cette rénovation des PR en proposant la présence de 3 représentants cad un administrateur du comité 10, un baliseur et un représentant de club affilié (?). Nous devons absolument mobiliser nos clubs pour non seulement la création mais l'entretien de ces sentiers (prévoir une indemnisation). Le 52 (Haute Marne) a très bien réussi dans le montage des PR, à l'occasion en discuter avec son Président Max Michel.

Projet GR2 – il avance, petit souci à régler avec le passage dans la Marne au Nord du département. Il faut continuer à longer la Seine. Pour la portion Nogent s/Seine à Bray prendre contact avec le maire de la Motte Tilly bien au fait des sentiers (canaux et rivières). Il faudrait avancer aussi sur les hébergements tout le long du nouveau tronçon.

Le nombre de baliseurs est en baisse, certains ne peuvent plus assurer leur tronçon. Dominique M prévoit de faire une formation selon le nombre d'inscrits.

Via Francigéna - Un long débat s'ouvre. Plusieurs réunions auxquelles Dominique L a assisté avec le 51 et 52 concernés par le GR 145 balisé et entretenu et en partie financé pour les poteaux indicateurs. La Fédération n'a rien investi depuis des années sur ce projet. Il se finalise par la parution d'un topoguide édité par la Via Francigéna sur toute la partie française sans aucune référence à notre participation logistique FFRP, financé par des montages de petites sociétés diverses qui ont obtenus des financements européens mais pas que ... car notre conseil départemental aurait aussi participé. Il existe à ce jour 2 topoguides (Nord et les Hauts de France). Les réunions continuent et la FFRP et B. Aubry essaient de trouver des terrains d'entente.

Topo Guide l'Aube à pied – le renouvellement de cette édition est à l'ordre du jour. P. Souc (FFRP) est informé ainsi que le conseil départemental. Des réunions rapides communes sont fixées.

Les Hautes-Rives – inauguration a eu lieu le 29.08 Dominique M était présent avec les élus de la CCAMR Arcis et environ 150 randonneurs. Le sentier a été numérisé et prêt à être labellisé ! Une nouvelle demande de création d'un PR dans cette partie Nord Est de l'Aube nous a été soumise ce serait le long de Lhuitrelle, une réunion de préparation avec les élus est prévue le 19 octobre sur place. Dominique M & Claire y participeront.

5. **Inter régions aux Rousses** du 16 au soir au 18 octobre midi. Dominique L et Claire seront présents. Procéder à l'inscription (cw). Caroline Carpentier y assistera en tant que CTN territoire nous ferons un co-voiturage pour réduire les frais.

Prochain comité directeur le 6 novembre 2020